RÈGLEMENT INTÉRIEUR FONCTIONNEMENT DE l'ABC SAISON 2025 / 2026

1 > Inscriptions

- 1.1 Pour les cours de cabaret, effeuillage burlesque, Showgirl, les inscriptions sont prises pour la totalité de la saison en cours. Ce qui équivaut à 1h par semaine pour tous les cours. (cf. paragraphe 5)
- 1.2 Pour les stages SEXY SUNDAY, les cartes de fidélité sont gratuites, valables sans durée limitée. Le 10ème stage est offert, à valeur maximale de 35 euros.

2 > Adhésion - Règlement

Les tarifs (cf. fiche tarifs) incluent dans le forfait 35 euros d'adhésion à l'ABC non remboursable. Toute personne ayant payé adhère automatiquement au présent règlement.

2.1 Cabaret, effeuillage, Showgirl : Le règlement intégral se fait lors de l'inscription. Afin de faciliter le paiement, il est proposé de régler directement en ligne en 1 fois ou 10 fois.

Pas d'adhésion supplémentaire pour les cours au Studios Vaillant.

- 2.2 A défaut de certificat médical, je dégage toute responsabilité de l'ABC et autres intervenants en renonçant expressément et volontairement à toute plainte contre l'ABC en cas de blessure, douleur ou mauvaise condition physique engendrée ou aggravée par ma participation à un cours en présentiel ou en ligne de l'ABC.
- 2.3 J'accepte et je me reconnais responsable de toute conséquence et risques qui pourraient être liés soit directement soit indirectement à la pratique et aux conditions d'exercice de la danse.

3 > Inscription en cours de période

La cotisation d'adhésion est intégralement due ; elle est indivisible, même si le forfait est pris en cours d'année.

4 > Absence / Remboursement

- 4.1 Pour les cours. Il ne sera, en aucun cas, procédé au remboursement des cours. Sauf cas de force majeure, à l'appréciation de l'ABC, et sur présentation de justificatifs. La date prise en compte est celle de la demande. Attention, le tarif comprend 35 euros de cotisation d'adhésion, non remboursable. Les tarifs confèrent un avantage pour une inscription annuelle. En cas d'arrêt en cours d'année, le calcul se fera en prenant en compte le tarif à l'unité pour les cours programmés jusqu'à la demande d'arrêt initiale. Tarif du cours à l'unité fixé à 20 euros.
- 4.2 Stages SEXY SUNDAY : Les inscriptions ne commencent qu'au moment où l'événement Facebook est créé. Mon inscription est effective à réception du paiement.

Attention, le tarif comprend 10 euros de frais administratifs, non remboursables.

En cas de désistement. Annulation et remboursement du cours possible jusqu'à 10 jours avant le stage. Aucun remboursement possible au delà.

5 > Les cours

5.1 Les cours

Les cours proposés sont collectifs et hebdomadaires, et se déroulent du 15 septembre 2025 au 19 juin 2026, en dehors des vacances scolaires et jours fériés.

5.2 Les animateurs de cours

En cas d'absence, l'animateur du cours s'engage à trouver un remplaçant ou à récupérer ces heures en accord avec la disponibilité des participants. Les responsables s'engagent sur la qualité et le professionnalisme de ces remplaçants.

5.3 Engagement

Chaque participant qui s'inscrit au cours doit être motivé, conscient qu'un travail de qualité implique un investissement sur l'année. L'assiduité est primordiale pour le bon déroulement de l'atelier, la progression et la cohésion du groupe. Il est indispensable de veiller au respect de tous et des équipements fournis. En cas de détérioration de la salle et/ou du matériel de l'Association par un participant, sa responsabilité pourra

En cas de déterioration de la salle et/ou du materiel de l'Association par un participant, sa responsabilité pourra être engagée.

5.4 Ponctualité

Les cours démarrent à l'heure précise.

Il est demandé à chacun des participants de respecter les horaires, et d'être présent dès le début et à l'intégralité du cours.

5.5 Les cours à distance peuvent se substituer aux cours en présentiel en cas d'événement exceptionnel ou de nécessité de planning sans entrainer un remboursement, une prolongation ou une suspension du contrat.

6 > Tenue.

Pour les cours de Cabaret et Showgirl : tenue de danse près du corps et confortable type leggings, short, collants, débardeur (pas de jupe). Chaussures de danse confortables, lanière, type danse de salon/salsa.

Pour les cours d'effeuillage burlesque : tenue type pin-up : lingerie confortable, bas et porte jarretelles. D'autres accessoires pourront vous être demandés en cours d'année (gants longs, boas, nuisette, etc.)

7. Fonctionnement cartes de fidélité

Valables une saison (hormis juillet et aout). Utilisables sur l'intégralité de nos stages SEXY SUNDAY proposés, un dimanche par mois. Le 10ème stage est offert, à valeur maximale équivalente à 35 euros. Les cours hebdomadaires ne peuvent pas être comptabilisés sur les cartes de fidélité.

8 > Effets personnels

L'Association n'est pas responsable des effets personnels de tout participant dans les locaux.

9 > Enregistrements lors des cours

- 9.1 Les enregistrements photographiques ou vidéos sont interdits lors des cours / stages, sauf autorisation de l'intervenant animant les ateliers de danse.
- 9.2 Toute diffusion sur les réseaux sociaux n'est autorisée qu'après validation de l'intervenant. L'identification de l'Académie Burlescô Cabaret, de l'intervenant et de Betty Crispy sont obligatoires.

10 > Droit à l'image des adhérents

L'association l'ABC peut utiliser l'image des adhérents individuelle ou en groupe, telle que photographiée dans le cadre de l'activité et toutes les manifestations associées. Sauf demande expresse de votre part, cette autorisation est donnée dans le cadre de la réalisation de documents par tous modes et procédés connus ou inconnus à ce jour, sur tout support (notamment photos, affiches, film technique, site internet et par voie d'annonce de presse), en tout format, par tous modes et procédés d'exploitation, intégralement ou partiellement, au titre de la promotion de la danse et de l'association l'ABC. Cette autorisation est donnée à titre gratuit.

11 > Les chorégraphies

Les chorégraphies apprises durant les cours/stages ne sont pas libres de droit. Elles appartiennent à l'association. Les participants n'ont pas le droit de les utiliser à des fins personnelles ou professionnelles, lors de spectacles/diffusions réalisés en dehors du cadre de l'association. Vous vous engagez à ne pas les diffuser sans autorisation sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram ou autre.